

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture.



Coteaux, Maisons
et Caves de Champagne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015



1 point pour **1 site inscrit** sur la
Liste du patrimoine mondial (2015)



RAPPORT D'ACTIVITÉS
MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE
PATRIMOINE MONDIAL

CONCEPTION & RÉALISATION

Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial
Champagne Création

CRÉDITS PHOTOS

Michel Jolyot - Michel Guillard - Alain Julien - Amarante Puget - Bruno Decrock
Margaux Henrion - Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@ChampagnePatrimoinemondial · Mission



champagne_worldheritage



Champagne_WHeritage



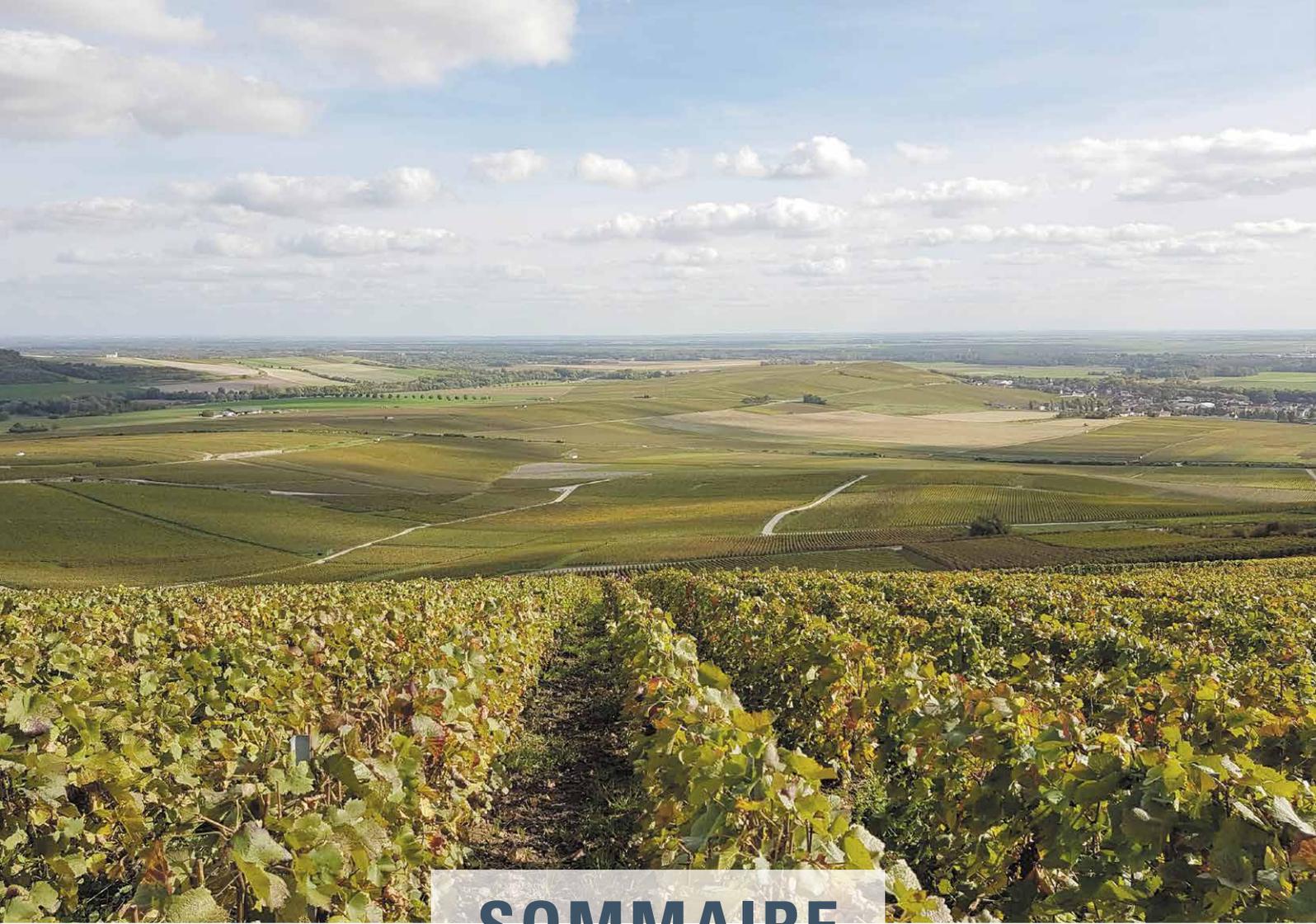
Champagne Patrimoine mondial

MEMBRES FONDATEURS



GRAND MÈCÈNE





SOMMAIRE

Édito	p.4
Bilan de l'Activité 2020	p.6
La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial	p.8
Embellir notre territoire et faire découvrir les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne	p.12
Les rendez-vous importants 2020	p.24
Programme de travail 2021	p.26

LA CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL

UN TERRITOIRE

unique où est né le Champagne, accomplissement
des vins effervescents

UN HERITAGE

exceptionnel formé des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

UNE RECONNAISSANCE

de l'universalité du Champagne, symbole de la célébration

UNE FIERTÉ

partagée par tous les Champenois

UN ENGAGEMENT

à transmettre ce patrimoine aux générations futures

UNE INVITATION

à découvrir ces paysages dans leurs trois dimensions



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Coteaux, Maisons
et Caves de Champagne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015





ÉDITO

Pierre-Emmanuel TAITTINGER

*Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
Patrimoine mondial*

Fort d'un collectif très uni, nous étions nombreux à Bonn en 2015 pour célébrer autour de Pierre Cheval, la reconnaissance par l'UNESCO de la contribution champenoise parmi les trésors de l'humanité. Au-delà des Coteaux historiques de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ, de l'Avenue de Champagne à Epernay et de la Colline Saint-Nicaise à Reims, une zone d'engagement de 320 communes est devenue l'écrin de notre volonté à rendre encore plus attractif notre territoire. Pour nous tous aujourd'hui, ce désir d'embellissement et de mise en valeur de nos biens doit devenir une conquête permanente. Une vraie priorité !

A la notoriété du Champagne doit correspondre l'ensemble de nos actifs petits ou grands. Comme pour nos flacons de fête, l'habillage de nos villes et villages, de nos vignes, de nos champs, de nos bois et forêts, revêt un caractère fondamental. C'est pourquoi avec le concours de son Conseil scientifique présidé par Jean-Luc Barbier, l'équipe de la Mission, autour de sa directrice Amandine Crépin, est présente sur tous les fronts et de façon incitative afin d'activer cette exigence.

La beauté d'une région est tout simplement le reflet de son âme et de sa générosité. C'est dans l'attention aux détails que les choses avancent le mieux. Identification et bannissement des verrues paysagères, respect de la biodiversité, fleurissement, souci de belle architecture en toutes choses... Tout cela dans le but d'accueillir et de faire découvrir ce qui se trouve encore un peu aujourd'hui au nord de notre planète. Le monde bouge et n'attend personne.

Au sein de la Mission UNESCO Champagne et de son action réside une volonté d'écoute et de dialogue afin de réconcilier sans cesse les efforts de tout un chacun pour mieux vivre ensemble notre patrimoine, notre culture, notre environnement, notre cœur.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2020

L'inscription a contribué à une prise de conscience collective de l'importance du socle territorial pour renforcer notre identité et en être fier, mais a aussi donné une nouvelle impulsion qui fait émerger de nombreuses initiatives en matière d'œnotourisme. Elle nous oblige collectivement à mettre en œuvre des projets ambitieux pour le rayonnement du territoire champenois.

Le travail qu'assume la Mission est à la fois une œuvre de terrain et d'unité, de valorisation et de transmission. Elle milite pour que cette dynamique d'excellence devienne aussi, sinon le quotidien, au moins l'ambition partagée de tous les professionnels du Champagne et, à leurs côtés, par l'ensemble des forces vives de la région. Nous n'avons pas d'autres choix que d'être à la hauteur de l'image d'excellence de nos vins de Champagne en nous investissant davantage dans l'embellissement et la préservation de la biodiversité de notre territoire commun.

L'année 2020 a été marquée par la poursuite de nombreux projets pour préserver et mettre en valeur le patrimoine avec la diffusion de la nouvelle charte méthanisation et photovoltaïque, la réalisation du guide de conservation des caves et le lancement d'un inventaire du patrimoine des cadoles dans la Côte des Bar dont une première restitution des travaux a été faite lors d'une conférence en ligne organisée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.



L'opération de nettoyage Villages et Coteaux propres a été reconduite pour la 7ème année consécutive avec toujours plus de communes participantes et la CSGV a récompensé une nouvelle fois d'une dotation de rosiers les communes adhérentes à la Mission.

Marquée par la pandémie de la Covid 19, l'année 2020 a été bouleversée sur le plan de l'événementiel, obligeant la Mission à reporter la marche et le diner caritatif. La Mission a cependant célébré sur les réseaux sociaux l'anniversaire des 5 ans de l'inscription.

L'axe de travail relatif à la valorisation et à la transmission n'est pas en reste avec la mise en ligne du nouveau site internet très richement illustré et accompagné d'une carte interactive qui rencontre un beau succès ! Un stand de médiation culturelle qui se veut mobile et interactif pour expliquer au plus grand nombre les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est en cours de développement et les premiers mobiliers sont attendus pour 2021.

Nous remercions nos partenaires historiques et mécènes pour leurs soutiens renouvelés et souhaitons que l'année 2021 s'inscrive dans cette dynamique vertueuse et poursuive les nombreux chantiers en cours, avec l'objectif d'en faire bénéficier l'ensemble de la Champagne.



LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL

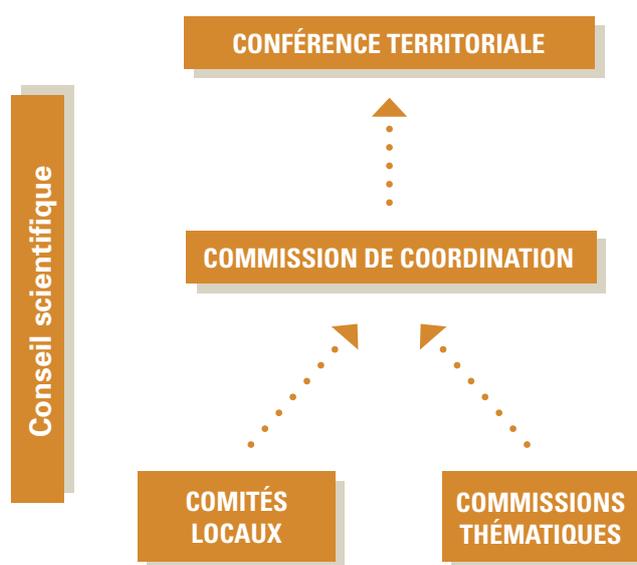
Reconnue par l'UNESCO conformément à la Convention concernant le patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée le 16 novembre 1972 et ratifiée par la France en 1975, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne-Patrimoine mondial est chargée :

- de veiller à l'authenticité, à l'intégrité et à la préservation des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne inscrits sur la Liste du patrimoine mondial le 4 juillet 2015, y compris son ensemble géographique, culturel et historique dénommé « zone d'engagement » sans lequel sa Valeur Universelle Exceptionnelle reconnue par l'UNESCO ne peut être comprise,
- en cas de nécessité, d'engager toutes actions contentieuses afin d'assurer le respect de cet objectif,
- d'élaborer, de coordonner et de réviser régulièrement le **plan de gestion** conformément aux Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, en veillant à son approbation par l'autorité administrative compétente,
- de fournir aux services de l'Etat tous les éléments d'appréciation nécessaires lors de l'examen de **projets structurants** susceptibles de porter atteinte aux Coteaux, Maisons et Caves de Champagne,
- d'apporter aux régions, départements, communes et regroupements de communes, associations ou partenaires privés concernés, **une assistance dans leurs projets de valorisation, d'aménagements, de travaux et d'équipements,**

ORGANE DECISIONNAIRE



ORGANE DE CONCERTATION ET DE SUIVI





Les membres de la Mission

- de prendre toutes initiatives et actions destinées à **l'embellissement du territoire champenois** et à la sauvegarde du patrimoine des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne,
- de contribuer à un **aménagement de qualité du vignoble**, à la **protection de la biodiversité** et au recours à des pratiques vitivinicoles respectueuses de l'environnement,
- de définir et de développer, en relation avec les collectivités locales et les instances concernées, une **stratégie de mise en valeur et de rayonnement** des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne,
- de **promouvoir un œnotourisme durable** et adapté aux spécificités de l'appellation d'origine contrôlée Champagne,
- de mobiliser les acteurs institutionnels, les mouvements associatifs et la population locale autour des **valeurs de l'Unesco** et des valeurs qui justifient l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial,
- de définir et de contrôler les **conditions et modalités d'usage du logo mixte** « UNESCO/ patrimoine mondial » ainsi que de **l'emblème** « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – patrimoine mondial »,
- de participer au **réseau national et international** des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial,
- d'engager toutes autres activités en relation avec l'UNESCO et l'Etat français susceptibles de concourir à la réalisation de la Convention du patrimoine mondial.

1. LES MEMBRES FONDATEURS :

- Le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, réunissant le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne et l'Union des Maisons de Champagne ;
- Les conseils régionaux et départementaux territorialement situés dans l'aire de l'appellation d'origine contrôlée Champagne ;
- Les communes de Reims, Epernay, Cumières, Hautvillers, Champillon, Dizy, Mutigny, Ay-Champagne.

2. LES MEMBRES ASSOCIÉS :

Sont les communes ou groupements de communes situés dans la zone d'engagement et les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale.

3. LES MEMBRES DE DROIT :

- L'Institut national de l'origine et de la qualité ;
- Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims ;
- L'Agence d'Urbanisme de Reims ;
- L'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne ;
- Toute autre personne physique ou morale agréée par l'assemblée générale.

4. LES MEMBRES D'HONNEUR :

Sont des personnes physiques ou morales, agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association.

La mise en place d'une gestion coordonnée des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne mobilise l'ensemble des acteurs du territoire. Elle nécessite donc le déploiement d'organes de concertation et de suivi pour coordonner la progression du plan de gestion.

1. La Conférence territoriale

Il s'agit de l'organe participatif garant de la gestion du bien. C'est une instance de coordination de l'ensemble des acteurs et des partenaires afin de répondre à une exigence de cohérence et de transversalité. L'enjeu est celui d'une gouvernance institutionnelle et citoyenne capable de créer les conditions du consensus et de la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage qui préserve la Valeur Universelle Exceptionnelle. Cet organe est co-présidé par le Préfet coordinateur des sites UNESCO en région et le Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. La conférence territoriale se réunit tous les 2 ans.

OBJECTIFS :

- Nourrir le dialogue entre les acteurs de la gestion ;
- Assurer une information sur les avancées du plan de gestion ;
- Débattre sur les orientations du programme de travail ;
- Créer les conditions d'une appropriation des projets par la société civile ;
- Garantir collectivement la gestion du bien inscrit.

2. Le Conseil scientifique

Il s'agit de l'organe d'expertise. Il apporte la caution scientifique nécessaire au suivi du bien. Il est consulté sur les projets de développement susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la VUE. Il apporte un éclairage scientifique sur les méthodologies de l'évaluation et de suivi du bien. Il peut être sollicité pour représenter la Mission lors de réunions des organes de concertation nécessitant une expertise particulière et assiste aux réunions statutaires avec voix consultative. Il est composé d'universitaires, d'experts et de personnalités désignés par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Il est présidé par Jean-Luc Barbier et co-présidé par Michèle Prats, Jacques Douadi, Jean-Pierre Belfie et Séverine Couvreur.

OBJECTIFS :

- Initier les actions nécessaires pour approfondir, enrichir et actualiser le dossier d'inscription ;
- Transmettre la Valeur Universelle Exceptionnelle ;
- Émettre des avis sur les projets de développement ;
- Proposer les évolutions à apporter au plan de gestion.

3. La Commission de coordination, les Comités locaux et les Commissions thématiques

Il s'agit des organes de coordination du suivi réactif du plan de gestion.

La **Commission de coordination** est placée sous la responsabilité des services de l'Etat. Elle est installée et présidée par le Préfet coordinateur. Le secrétariat est assuré par la DRAC.

Les **Comités locaux** sont au nombre de trois. Ils sont placés sous la responsabilité d'un Président désigné collégialement par les instances institutionnelles de la Mission et sont réunis à l'initiative de celle-ci.

OBJECTIFS :

- Suivre et rendre compte de l'avancée des actions du plan de gestion ;
- Faire émerger des sujets et enjeux non identifiés par le plan de gestion.

Les **Commissions thématiques** sont au nombre de deux. Elles sont placées sous l'autorité de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

La **Commission Tourisme, Culture et Communication** rassemble les acteurs institutionnels du secteur touristique, culturel et de la communication. Elle permet de partager les projets thématiques en amont et de construire la visibilité collective de l'inscription.

La **Commission Valorisation/Embellissement** rassemble les acteurs engagés dans la mise en place des sites pilotes (projet AGIR).





LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Elles sont constituées des contributions annuelles des membres fondateurs, des cotisations versées par les membres associés, le mécénat et les ventes réalisées lors des événements.

32% Comité Champagne

52% Collectivités territoriales

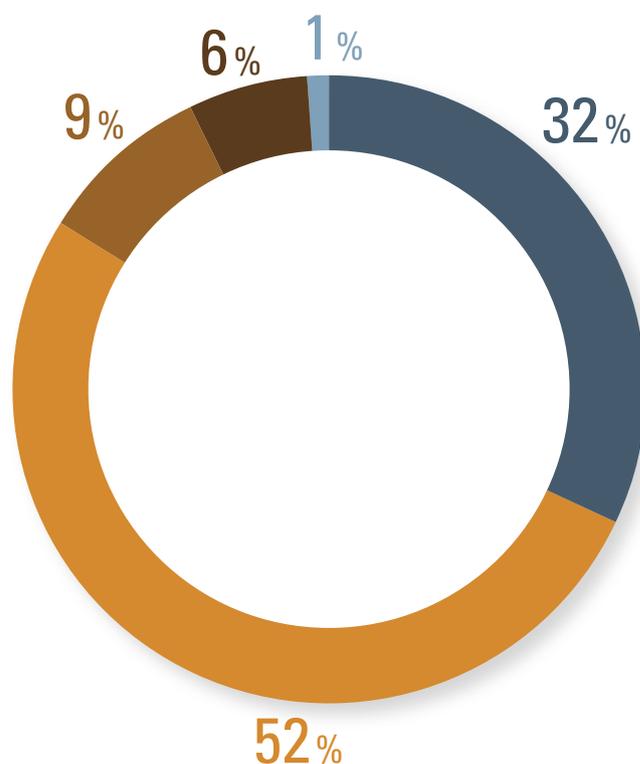
Les Régions Grand Est et Hauts-de-France, les départements de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, l'Agence de Développement Touristique de la Marne (ADT), les villes de Reims, d'Épernay, la communauté urbaine du Grand Reims, les communes des coteaux historiques

9% Cotisation des communes de la zone d'engagement

6% Mécénat

Grand mécène : le Crédit Agricole du Nord-Est / Don du Syndicat des Courtiers en vins de Champagne

1% Ventes



2020

EMBELLIR NOTRE TERRITOIRE ET FAIRE DÉCOUVRIR UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

AXE 1 : ANIMATION DE LA PLATEFORME DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Objectif prioritaire : comprendre le territoire, partager l'information et anticiper les évolutions, établir une stratégie de gestion

Le premier axe est l'animation de la plateforme de gouvernance territoriale qui a pour objectif de bâtir une vision partagée entre les acteurs pour garantir les conditions optimales d'une gestion concertée. C'est un objectif fondamental qui guide la mise en place et l'animation des commissions thématiques, du Conseil scientifique et de la gestion administrative et financière de la Mission.

C'est au travers de cette gouvernance que tous les acteurs à tous niveaux - élus ou techniciens, professionnels du Champagne - peuvent **échanger, construire et faire avancer le plan de gestion.**

Le Conseil scientifique exprime un avis sur les sujets qui lui sont présentés par le Président de la Mission en vue de la mise en œuvre du plan de gestion du bien et des actions destinées à protéger et valoriser le patrimoine de la Champagne. Il est composé d'une vingtaine de personnalités champenoises et nationales qui détiennent une compétence spécifique dans les différents domaines concernés par l'inscription : urbanisme, architecture, histoire, paysage, géographie, viticulture, photographie...

Le Conseil scientifique n'a pas manqué de travail tout au long de l'année. Il a contribué à l'élaboration des nombreux documents conçus par la Mission concernant notamment, après la charte relative à l'éolien, celle relative à la méthanisation et au photovoltaïque, le guide de conservation des caves, l'inventaire des cadoles et il s'est prononcé sur de nombreux projets de grande ampleur et de sites en mutations dans la zone cœur et la zone d'engagement.

Par ailleurs, il a fourni son expertise lors de l'élaboration de projets structurants tels que le Musée du Champagne à Epernay, le Centre d'interprétation sensorielle du Champagne à Aÿ, ou des aménagements publics ou privés dans les villes et les villages comme par exemple, le site pilote « embellissement » de la commune de Villers-Allerand/Monchenot ou encore sur les contenus historiques et patrimoniaux du site internet. De plus, en 2020 un groupe de travail chargé de la biodiversité a été mis en place pour accentuer la prise en compte de cette thématique dans la gestion du site.

En complément des délibérations prises en séance plénière, plusieurs membres du Conseil ont été questionnés, à titre individuel, dans le champ de leur expertise, afin de répondre à des sollicitations ponctuelles.

Dans la diversité de leurs connaissances et de leurs expériences, avec un enthousiasme partagé, les membres du Conseil scientifique entendent apporter une contribution dévouée, impartiale, et bienveillante, à l'ambition commune qui rassemble tous les Champenois pour embellir la Champagne, renforcer l'attractivité de son territoire et accroître la notoriété internationale du Champagne.



La Mission est à l'origine de la **création du GOT (Groupe Cœnotourisme)** qui rassemble tous les acteurs institutionnels du tourisme et du Champagne sur la thématique de l'œnotourisme. Suite au travail du groupe effectué en 2018 et 2019 pour préparer le Livre blanc de l'œnotourisme et les 1ères assises de l'œnotourisme une stratégie ambitieuse a été définie.

Le GOT continue son travail en 2020 avec la mise en place d'un Observatoire de l'œnotourisme qui permettra d'évaluer l'évolution de l'activité œnotouristique en Champagne. Une note sur les mobilités et l'œnotourisme en Champagne est également en cours de réalisation.

Les instances de la Mission se sont quant à elles réunies 5 fois en présentiel ou en visioconférence pour les bureaux, conseils d'administration et l'assemblée générale du mois d'octobre. C'est d'ailleurs au cours de cette assemblée générale qu'a eu lieu la **mise à jour des statuts de la Mission**, en réponse à ces 5 premières années d'exercice depuis l'inscription au Patrimoine mondial qui ont permis de définir plus précisément le champs d'action et les enjeux de gestion de la structure. De même, il a été procédé au **renouvellement des membres du conseil d'administration, du bureau et des vice-présidents, du trésorier, du secrétaire et du président** pour une durée de 4 ans.



AXE 2 : EMBELLISSEMENT, SAUVEGARDE ET SUIVI

*Objectif prioritaire : Initier, fédérer
et mutualiser les énergies pour
sauvegarder le bien*

Le second axe vise à mettre en œuvre des politiques identifiées dans la stratégie de gestion. Au programme, inventaire du patrimoine, conseils pour la conservation du patrimoine souterrain, suivi réactif des projets de développement pouvant impacter la VUE, embellissement des communes.

L'inventaire des cadoles de la Côte des Bar

L'agence Bruno Decrock a été missionnée pour réaliser le premier inventaire du patrimoine des

cadoles, emblème caractéristique de l'histoire viticole qui participe au paysage culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial dans la Côte des Bar. Une vaste collecte documentaire en lien avec les acteurs locaux et des recherches dans les centres d'archives ont été menées ainsi qu'une campagne de terrain afin de dresser une cartographie géo-référencée de ce vaste patrimoine. Chaque cadole relevée a fait l'objet d'une fiche d'inventaire détaillée, d'un croquis et de photographies. Une numérisation en 3D d'une cadole caractéristique a été également réalisée.

La restitution de l'étude sera présentée en 2021, lors des Journées européennes du patrimoine. Une brochure présentera au grand public le patrimoine des cadoles.

Témoignages de l'intelligence, de la compréhension, de l'usage de la pierre locale, de l'imagination, de l'habileté, du savoir-faire et du génie humain, les cadoles sont un patrimoine qui mérite reconnaissance, valorisation et protection. L'inventaire en est la première étape.



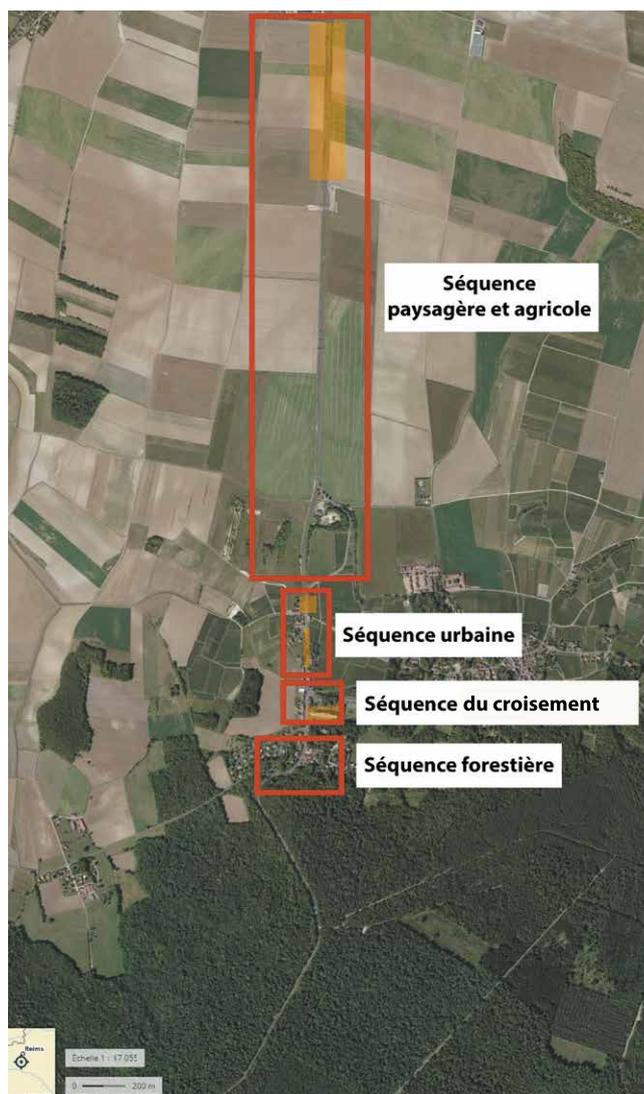
Le Pacte d'embellissement

L'embellissement du territoire est devenu une thématique prioritaire pour la Mission. Un premier site pilote a été identifié en la commune de Villers-Allerand, en particulier la traversée de Monchenot sur la route départementale entre Reims et Epernay. Un audit a été réalisé avec l'aide des élus de la commune en concertation avec les acteurs du territoire, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, les services de l'Etat, le conseil départemental et les services du Grand Reims.

L'objectif de la Mission est d'accompagner la commune sur la compréhension des enjeux de cette traversée, sur la programmation des aménagements à réaliser et de la conseiller pour le montage d'un appel d'offre afin de prévoir les aménagements, les plantations, de concevoir et planifier les travaux sur les réseaux (enfouissement, éclairage public...).

En 2021, l'action d'embellissement sera étendue à d'autres communes dans l'Aube et dans l'Aisne.

Ce premier site pilote a également été l'occasion de formaliser une approche méthodologique afin de répondre au mieux aux principales problématiques rencontrées par les communes viticoles.



Suivi des projets de grande ampleur

2020 est également marquée par le suivi des projets de grande ampleur. La Mission participe avec les services de l'Etat dans la Marne au **pôle ENR (ENergie Renouvelables)** afin de discuter avec les porteurs de projet des futures implantations d'éoliennes, de méthaniseurs ou de parcs photovoltaïques à proximité du vignoble. La constitution d'un pôle similaire dans l'Aube en 2020 appellera la participation de la Mission en 2021.

La Mission est également consultée sur les projets d'aménagement de grande dimension en zone cœur

et zone d'engagement à la demande des services de l'Etat (24 projets examinés en 2020).

Après la charte éolienne en 2018, la Mission a diffusé et mis en ligne sur son site internet la **charte « méthanisation et photovoltaïque » ainsi qu'une version synthétique déclinée pour la méthanisation et le photovoltaïque**. Ces documents sont destinés à aider les acteurs du territoire à concilier le développement de la nécessaire transition écologique avec la préservation du bien inscrit au Patrimoine mondial.

CHARTE PHOTOVOLTAÏQUE

Présentation synthétique

RECHERCHE DE FAISABILITÉ

« ce que dit la charte »
 Site émergence d'un projet d'équipement photovoltaïque son promoteur engage une étude globale de faisabilité. Cette approche préliminaire de validation de la faisabilité du projet doit intégrer les recommandations de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne développées au travers de la Charte*.

Respect de l'identité viticole du territoire du Champagne
 La puissante identité viticole du territoire du Champagne est portée par le caractère convergent de l'ensemble des éléments qui structurent le paysage (le relief, le vignoble, les architectures, le patrimoine...).
 Toutes les installations perturbatrices de cet équilibre sont à éviter. L'implantation des capteurs solaires attire sur eux le regard et détourne ainsi des éléments identitaires qui construisent la richesse du paysage. La proximité proche entre les villages viticoles du Champagne et les installations photovoltaïques importantes est donc à éviter.

Fragilité des entrées de commune
 Les entrées de villages viticoles du Champagne regroupent des signes annonciateurs et identitaires de l'appellation d'origine contrôlée Champagne : haies de vigne, bâtiments d'exploitation viticole, signalétiques commerciales, valorisation d'éléments patrimoniaux etc. Ils apportent tous leur contribution au renforcement et à la cohérence de l'image viticole des communes du Champagne.
 Les sites photovoltaïques échappent à cette cohérence traditionnelle et viticole et ne doivent pas la perturber. Leur installation doit respecter un recul vis-à-vis des entrées de village. Cette distance doit être jugulante pour éviter la confusion d'image.

Promotion de l'image du Champagne
 La promotion de la notoriété du Champagne repose sur la convergence d'actions pour faire reconnaître les spécificités locales. L'attrait des villages viticoles résulte de la dépendance créée entre les éléments qui le composent : l'adaptation au relief, l'architecture traditionnelle, la mise en œuvre des matériaux locaux et leurs couleurs issues du milieu, les franges viticoles qui ourlent la périphérie des villages, l'animation des travaux de la vigne, le bal des tracteurs enjambeurs et la signalétique des adresses de viticulteurs...
 Les sites photovoltaïques doivent éviter ces zones fragiles et sensibles en termes d'image identitaire.

* Ce document constitue la charte méthanisation et photovoltaïque des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et est téléchargeable sur le site www.champagne-patrimoine-mondial.org

CHARTE METHANISATION

Présentation synthétique

RECHERCHE DE FAISABILITÉ

« ce que dit la charte »
 Site émergence d'un projet d'équipement de méthanisation son promoteur engage une étude globale de faisabilité. Cette approche préliminaire de validation de la faisabilité du projet doit intégrer les recommandations de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne développées au travers de la Charte*.

Respect de l'identité viticole du territoire du Champagne
 La puissante identité viticole du territoire du Champagne est portée par le caractère convergent de l'ensemble des éléments qui structurent le paysage (le relief, le vignoble, les architectures, le patrimoine...).
 Toutes les installations perturbatrices de cet équilibre sont à éviter. Dans les paysages traditionnels viticoles du Champagne les méthaniseurs ne peuvent trouver leur place sauf à s'intégrer à une totale discrétion.

Fragilité des entrées de commune
 Les entrées de villages viticoles du Champagne regroupent des signes annonciateurs et identitaires de l'appellation d'origine contrôlée Champagne : haies de vigne, bâtiments d'exploitation viticole, signalétiques commerciales, valorisation d'éléments patrimoniaux etc. Ils apportent tous leur contribution au renforcement et à la cohérence de l'image viticole des communes du Champagne.
 Les sites de méthanisation échappent à cette cohérence traditionnelle et viticole et ne doivent pas la perturber. Leur installation doit respecter un recul vis-à-vis des entrées de village. Cette distance doit être jugulante pour éviter la confusion d'image.

Promotion de l'image du Champagne
 La promotion de la notoriété du Champagne repose sur la convergence d'actions pour faire reconnaître les spécificités locales. L'attrait des villages viticoles résulte de la dépendance créée entre les éléments qui le composent : l'adaptation au relief, l'architecture traditionnelle, la mise en œuvre des matériaux locaux et leurs couleurs issues du milieu, les franges viticoles qui ourlent la périphérie des villages, l'animation des travaux de la vigne, le bal des tracteurs enjambeurs et la signalétique des adresses de viticulteurs...
 Les sites de méthanisation doivent éviter ces zones fragiles et sensibles en termes d'image identitaire.

* Ce document constitue la charte méthanisation et photovoltaïque des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et est téléchargeable sur le site www.champagne-patrimoine-mondial.org

CHARTRE METHANISATION ET PHOTOVOLTAÏQUE

des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

COLLECTION REPÈRES

* Ce document constitue la charte méthanisation et photovoltaïque des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et est téléchargeable sur le site www.champagne-patrimoine-mondial.org



- Orientation des bâtiments parallèlement à la ligne de faîte du hangar agricole qui pré-existe à proximité. Il se crée alors un îlot et une cohésion de zone préférable à l'isolement de chaque occupation du site.
- Implantation des zones de stockage côté rue. Ils présentent leurs façades aux vis-à-vis dominants et réduisent l'impact visuel des déjectifs rendus plus discrets en position arrière.
- Organisation d'un rythme dans l'espace entre les bâtiments pour se présenter comme un projet cohésif et non comme un positionnement aléatoire.
- Couverture d'un accès commun sur la route départementale rend plus attractif l'ensemble de la zone et favorise l'implantation d'une activité artisanale ou agricole complémentaire renforçant la lisibilité de la zone.
- Prolongement de la haie structurante pour matérialiser la limite de la parcelle et assurer la liaison au site. Les bâtiments d'accueil et traitement sont intégrés à cette plantation linéaire.
- Implantation de la réserve incendie à proximité du secteur des étangs pour une cohésion paysagère.
- Prolongement à l'intérieur de la parcelle des boisements de bordure.
- Édification d'éléments de murs maçonnés pour matérialiser l'entrée et lui donner de l'élegance.
- Établissement de plantations de jonction pour lier entre eux différents éléments de zonage.
- Isolation de la parcelle par une haie vive côté route enrichie d'un alignement d'arbres.
- Préservation et valorisation des 2 arbres remarquables en les introduisant dans la trame de l'alignement.
- Ouverture du niveau et transformation en noue paysagère de recueil des eaux.
- Création d'un verger à fruit ou à bois en regard du verger existant pour encadrer la route.

Guide pour la conservation du patrimoine souterrain

Suite aux recommandations du Comité du patrimoine mondial la Mission a travaillé avec Philippe Tourtebatte, expert du patrimoine souterrain pour réaliser un guide de conservation des caves à destination des professionnels du Champagne.

Ce guide rassemble des éléments historiques précieux pour la connaissance du patrimoine

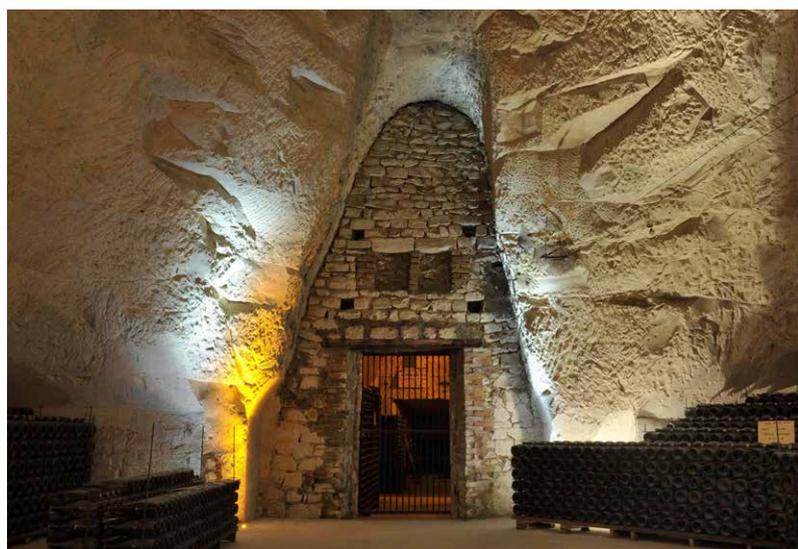
souterrain champenois. Il propose également des outils simples d'évaluation de l'état de conservation des caves et des crayères, et permet de répondre aux principaux dysfonctionnements rencontrés et propose des remèdes respectueux de ce patrimoine unique au monde.

Le guide a été diffusé en téléchargement au 1^{er} semestre 2021 sur le site de la Mission. Il est accompagné d'un mini documentaire et des journées de sensibilisation à destination des professionnels du Champagne sont prévues sur le terrain au 2^e semestre 2021.



Echanger avec les autres sites Patrimoine mondial

Dans ce contexte de pandémie où la Mission a dû faire évoluer sa façon de travailler en organisant de nombreux échanges par le biais des réunions en ligne, a émergé le besoin de resserrer les liens avec les autres structures de gestion des sites français du Patrimoine mondial. Quand il y avait 2 à 3 réunions thématiques par an, en 2020, ce ne sont pas moins de 10 réunions qui ont eu lieu sous l'impulsion de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM). La Mission a participé aux 4 commissions thématiques : tourisme, développement durable, communication et médiation culturelle, elle a aussi pu partager son expérience en matière de communication et d'implication des habitants avec des sites candidats comme le phare de Cordouan ou encore les volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de Martinique, sous l'égide du Ministère de l'écologie.



Nettoyer et embellir nos communes viticoles

Lancée en 2014 dans le cadre du programme AGIR sur les communes des coteaux historiques, « Villages et Coteaux propres », l'opération de nettoyage et de collecte des déchets dans les chemins, bords de route, lisières forestières et le vignoble s'est étendue à toutes les communes de l'AOC Champagne qui le souhaitent.

Une fois de plus de nombreux bénévoles au rendez-vous !

Le samedi 3 octobre 2020, pour la septième édition, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, le Comité Champagne, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, les sections locales du Syndicat général des vignerons, les Maisons de Champagne ainsi que les communes viticoles participant à l'opération ont invité la population et les amoureux de la nature à rendre les villages et les coteaux viticoles encore plus propres.



Cette année malgré les restrictions sanitaires liées à la crise de la Covid, 70 communes ont participé à l'opération de nettoyage Villages et Coteaux propres, soit plus de 1 000 bénévoles mobilisés.

Une fois de plus un beau succès !

VILLAGES & COTEAUX PROPRES
samedi 3 octobre 2020

Un café d'accueil sera proposé aux participants et nous clôturons cette matinée en partageant un verre

Rendez-vous 8h30
parking de la salle les Illettes
Charly-sur-Marne

La CSGV participe au programme d'embellissement du territoire

Pour saluer l'engagement collectif et embellir le paysage culturel de Champagne, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a offert, grâce au partenariat de la Coopérative du Syndicat Général des Vignerons (CSGV), 80 rosiers à chaque commune adhérant à la Mission et ayant participé à l'opération de nettoyage Villages et Coteaux propres.

Ainsi, depuis 2017, ce sont plus de 14 000 rosiers qui ont été distribués gratuitement aux communes et plantés au moment de la Sainte-Catherine.

AXE 3 : SENSIBILISATION, FORMATION ET VALORISATION

Objectif prioritaire : Accroître la visibilité de l'inscription

Le troisième axe est quant à lui consacré à l'accroissement de la visibilité de l'inscription pour les acteurs de la Champagne et pour les visiteurs extérieurs. 2020 marque le déploiement de la signalétique communale et la signature d'un accord avec la SANEF pour les panneaux autoroutiers, la mise en ligne du nouveau site internet de la Mission et les premières esquisses du stand interactif et pédagogique sur les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

La signalétique pour rendre visible l'inscription au Patrimoine mondial

Plusieurs chantiers sont portés par la Mission pour apporter une plus grande visibilité à l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial.

Chaque commune de la zone d'engagement peut faire valoir son appartenance au Patrimoine mondial en utilisant la signalétique proposée par la Mission. Ainsi en 2020, 10 panneaux d'entrée de ville, plaques et totems ont été installés dans les communes viticoles.

Une restructuration complète des panneaux d'animation culturelle et touristique est engagée depuis plusieurs années avec la SANEF sur les autoroutes A4 et A26. 16 panneaux dédiés à l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne seront déployés d'ici 2022.

PRÉSENTATION CHRONOLOGIQUE DU DISPOSITIF SIGNALÉTIQUE

Le Dispositif signalétique des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est composé des supports représentés ci-dessous. Chaque support correspond à un besoin d'information spécifique en accompagnant l'utilisateur (automobiliste, cycliste, piéton) dans son cheminement depuis l'entrée dans le périmètre jusqu'à l'accès à chaque Attribut du Bien.



Une newsletter pour annoncer les temps forts de l'année

Depuis 2019, la Mission a réactivé la diffusion d'une newsletter tout au long de l'année pour annoncer les temps forts et expliquer le travail du quotidien au plus grand nombre. En 2020, ce ne sont pas moins de 13 articles thématiques qui ont été diffusés par mail à nos 6 000 abonnés.

NOVEMBRE 2020
NEWSLETTER
COTEAUX, MAISONS
ET CAVES DE CHAMPAGNE

INTERVIEW /
BRUNO DECROCK, HISTORIEN D'ART

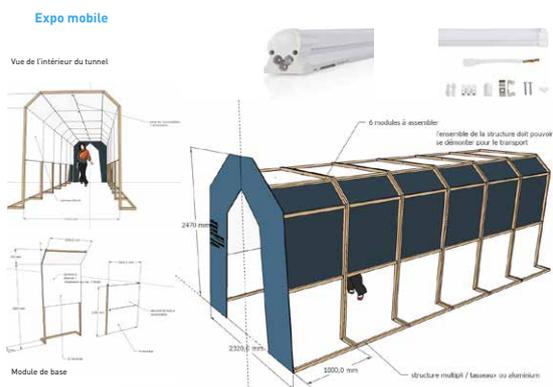
EN SAVOIR PLUS

5 ANS

INSCRIPTION /
UN 5e ANNIVERSAIRE À DISTANCE

Le rassemblement, le partage et la convivialité constituent l'essence même du Séjour des Réconciliations et des festivités associées. Des notions qui, hélas, ne font pas bon ménage avec la Covid... À défaut de pouvoir l'organiser en juin 2020 dans les conditions habituelles, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a célébré sur les réseaux sociaux le 5e anniversaire de l'inscription au Patrimoine mondial et créé un événement alternatif le 18 septembre.

EN SAVOIR PLUS



De nouveaux outils de médiation culturelle

Des supports pédagogiques innovants de présentation du territoire de l'inscription sont en cours de conception et seront finalisés en 2021/2022. Ces outils de médiation culturelle permettront au grand public d'expérimenter et de découvrir de manière ludique l'inscription. Un stand interactif, une carte géante, des totems développant une approche sensible de nos terroirs et de notre histoire, une exposition itinérante, un casque d'immersion et une table de jeux pour enfants sont en développement... Ces outils circuleront en Champagne et au-delà de nos frontières à la demande de nos partenaires.

Une conférence en ligne pour les Journées européennes du patrimoine

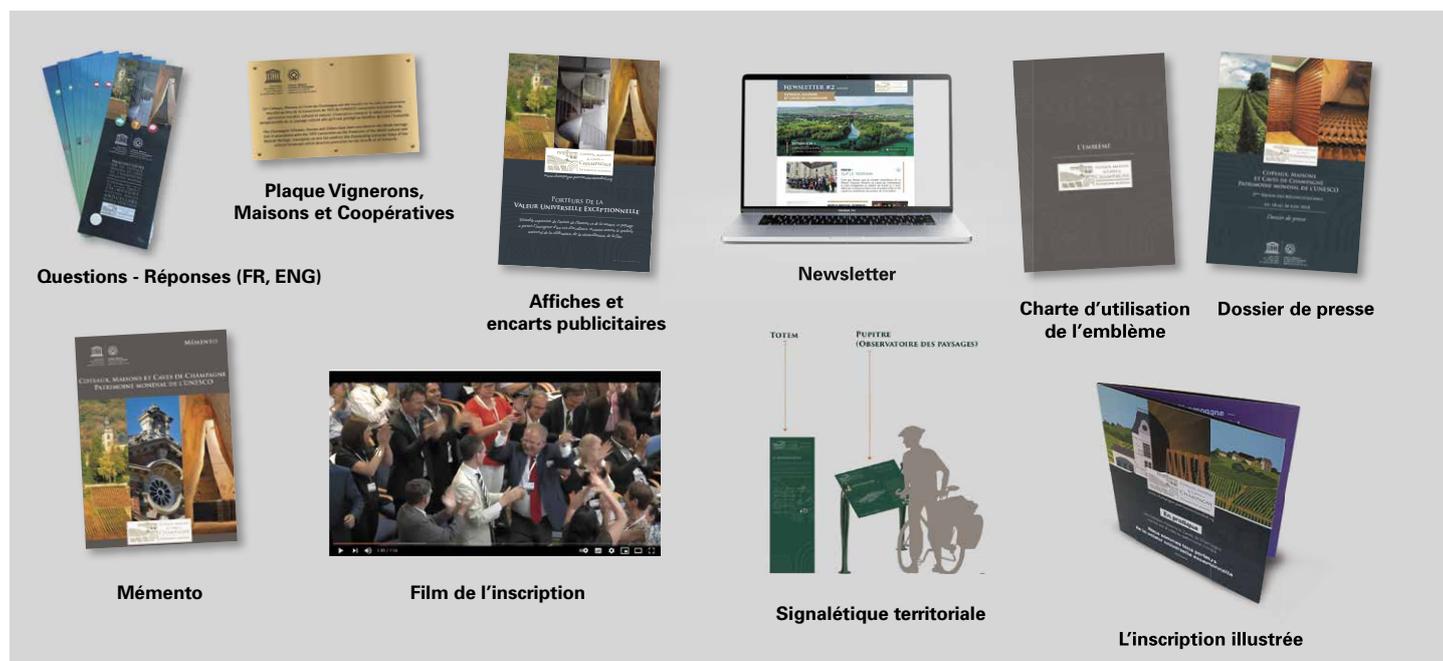
Le vendredi 18 septembre, a eu lieu une conférence en ligne sur la thématique du petit patrimoine champenois : cabanes, cadoles et loges de vignes. Cette conférence a été co-organisée par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, l'Institut Georges Chappaz et Epernay Agglo Champagne avec le concours du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, de la Villa Bissinger et des Universités d'Été Architecture & Champagne, portées par Châlons-en-Champagne Agglo.

Bruno Decrock qui réalise l'inventaire du patrimoine des cadoles dans la Côte des Bar a pu y apporter les premiers éléments de son étude.



LES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

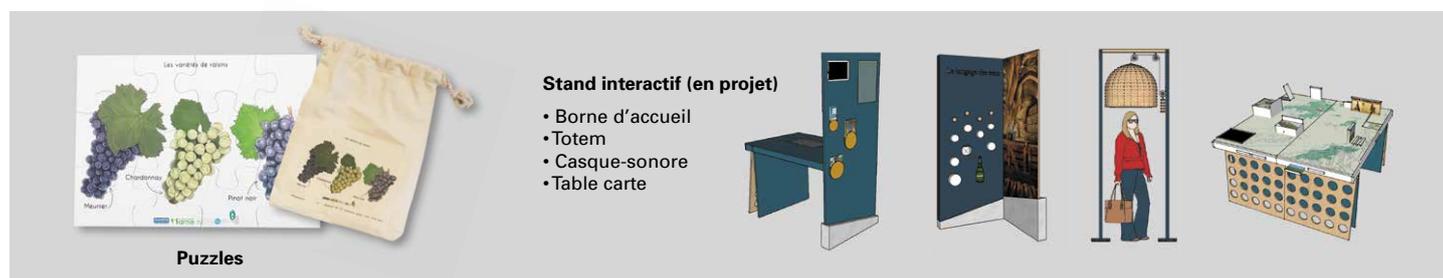
KIT COMMUNICATION



RESSOURCES



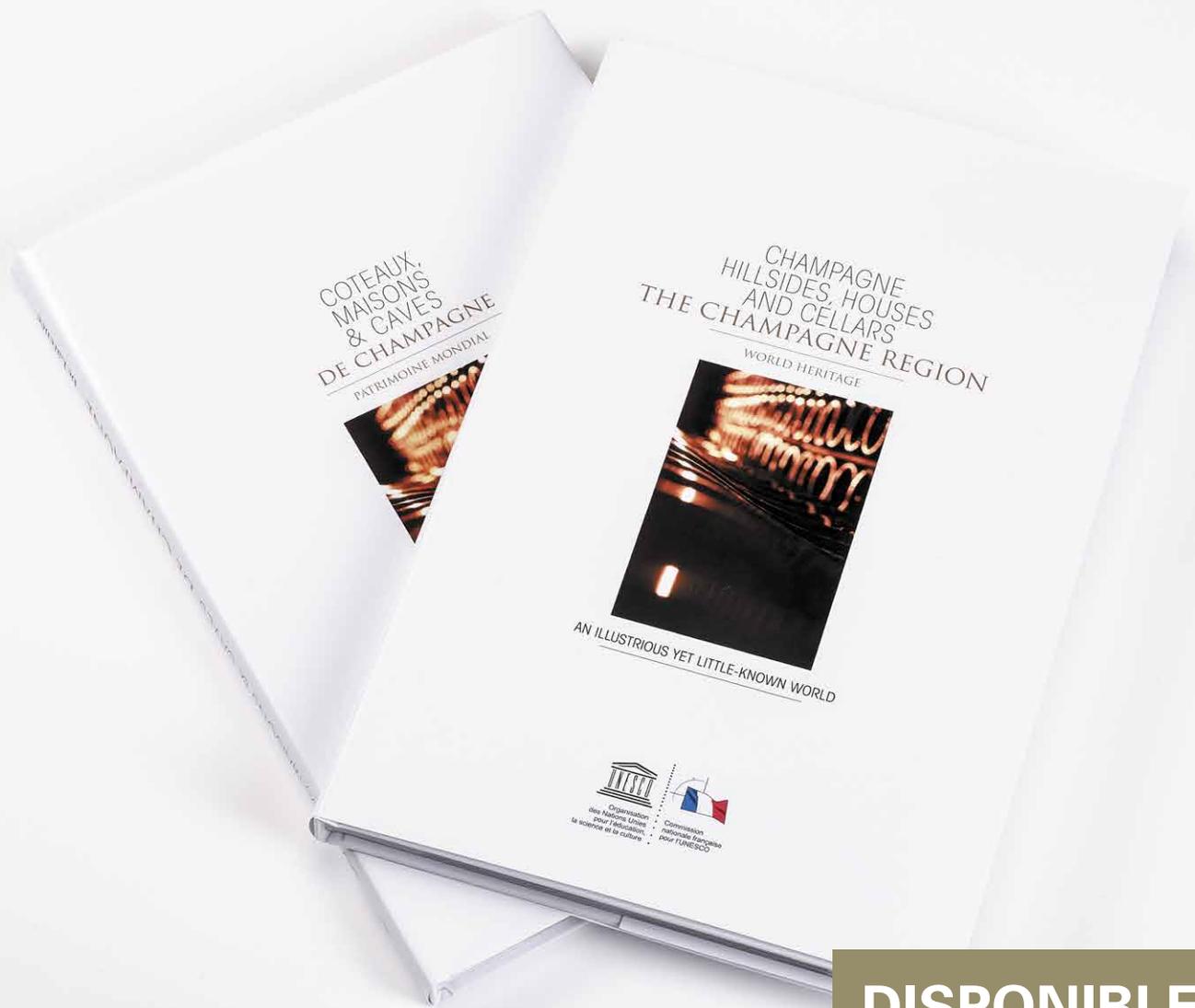
JEUNE ET GRAND PUBLIC



NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE OFFICIEL



UN MONDE ILLUSTRE ET INCONNU



DISPONIBLE
EN VERSION ANGLAISE

FICHE TECHNIQUE

Prix public : 39 euros

Format : 210 x 320 mm à la française

Couverture rebordée, relié sur papier de qualité

Imprimé en Grand Est

Pour toute demande d'informations complémentaires :

Nathalie Chevron - François Henrion

Tél. : 03 26 88 43 14

Possibilité de commander en ligne sur le site : www.editionsdelarenee.com

RESTEZ CONNECTÉ

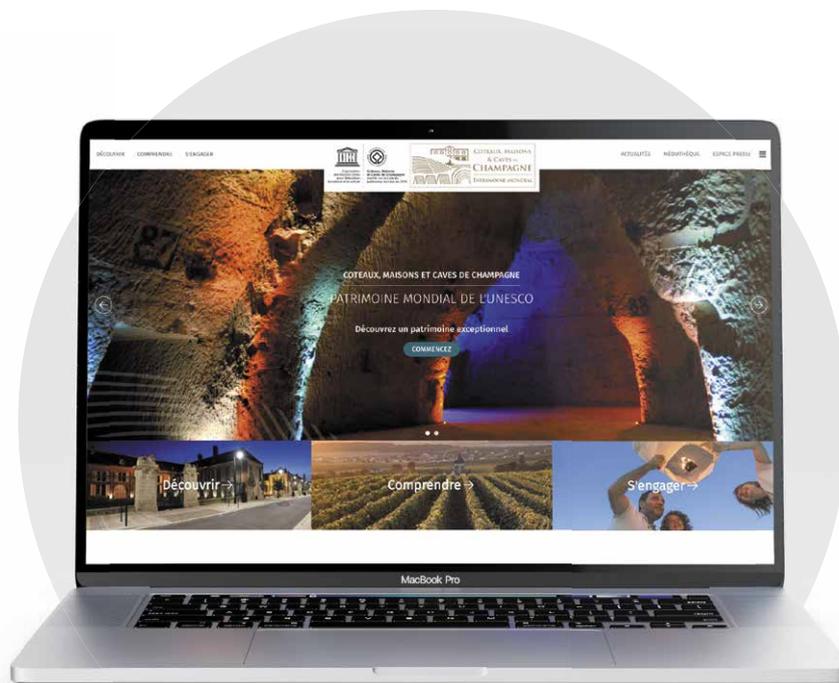
La nouvelle version du site internet est en ligne !

Le site internet de la Mission a été entièrement repensé pour le grand public, cette version a été conçue, plus moderne, épurée et articulée autour de trois mots-clés : Découvrir / Comprendre / S'engager.

Découvrir : avec une carte interactive répertoriant plus de 100 lieux insolites du patrimoine du Champagne.

Comprendre : pour mieux appréhender ce site exceptionnel inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

S'engager : pour afficher son soutien et être acteur aux côtés de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.



- champagne-patrimoinemondial.org -

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX



@ChampagnePatrimoinemondial · Mission



champagne_worldheritage

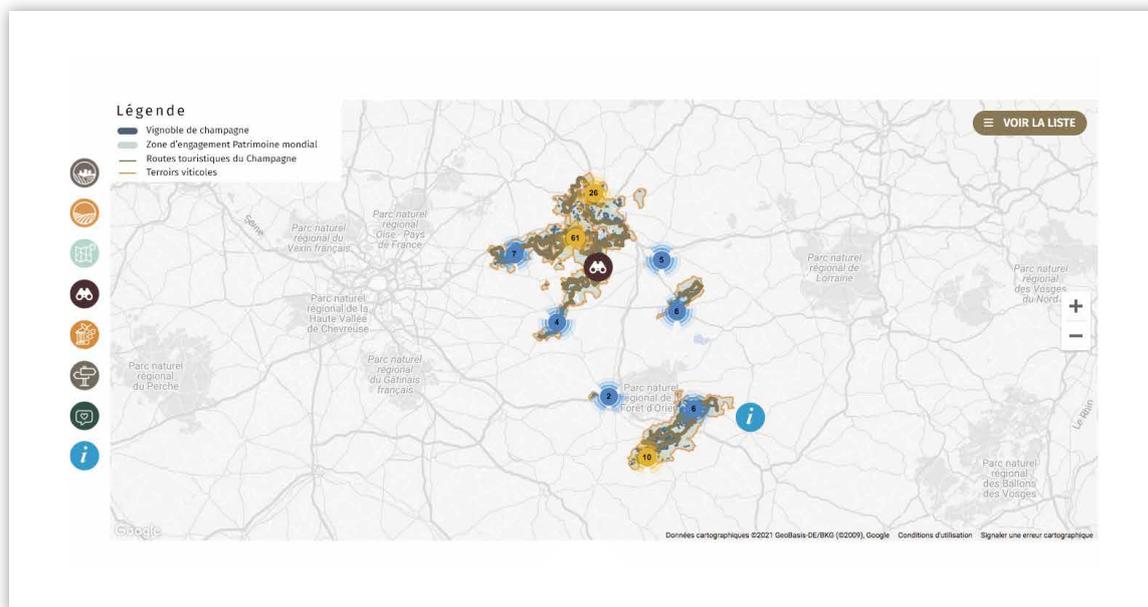


Champagne_WHeritage



Champagne Patrimoine mondial

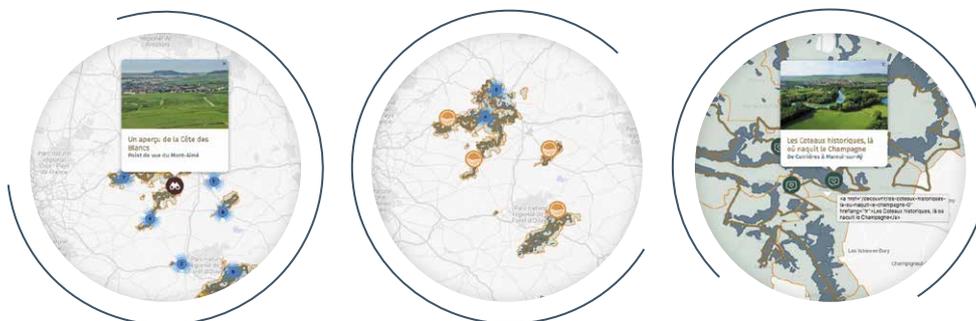
LA CARTE INTERACTIVE



Tous les terroirs viticoles, les villes et les villages, les sites incontournables, les panoramas exceptionnels, les grandes routes touristiques du Champagne, les lieux de transmission de la civilisation du vin de Champagne sont à retrouver sur :

www.champagne-patrimoine mondial.org

à partir d'une carte interactive qui permet de cibler sa recherche.



LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE 2020

13 janvier	Réunion de mise en place du Pacte d'embellissement
14 janvier	Comité de pilotage
15 janvier	Cadrage méthodologique de la Charte méthanisation et photovoltaïque
16 janvier	Comité de rédaction du site internet / point culture et patrimoine avec le Grand Reims
20 janvier	Comité de rédaction du guide des caves
21 janvier	Rencontre avec le CAUE de l'Aisne
23 janvier	Comité de pilotage Séjour des Réconciliations à Sézanne
24 janvier	Comité de rédaction du site internet
27 janvier	Point sur l'observatoire de l'œnotourisme et le bilan des assises de l'œnotourisme
29 janvier	Comité de pilotage de la Mission
30 janvier	Comité de pilotage sur le Pacte d'embellissement
31 janvier	Comité de rédaction du site internet
5 février	Bureau et Conseil d'administration de la Mission
7 février	Comité de rédaction du site internet, comité de suivi avec le PNR de la Montagne de Reims.
11 février	Participation à l'évaluation du programme des routes du Patrimoine mondial en Europe.
12 février	Conseil d'administration de l'ABFPM
14 février	Comité de rédaction du site internet
15 février	Réunion de définition de l'inventaire des cadoles
20 février	Réunion signalétique à Champillon, pupitre pour le point de vue.
26 février	Comité de pilotage de la Mission
27 février	Présentation de la Mission aux instances du Comité Champagne
2 mars	Réunion communication
3 mars	Comité de pilotage sur le Séjour des Réconciliations à Sézanne
4 mars	Comité de rédaction de l'étude méthanisation et photovoltaïque
	Point avec les services de l'Etat, DRAC, DREAL, DDT et GRDF
5 mars	Participation au Pôle Energies Renouvelables (ENR) de la Marne
6 mars	Comité de rédaction du site internet
10 mars	Présentation des travaux de la Mission aux élus des Hauts-de-France
12 mars	Réunion sur le plan de gestion de l'inscription Cathédrale, Palais du Tau, St Remi.
	Point avec les services de l'Etat des Hauts-de-France sur les ENR.
11 mars	Rencontre avec la SANEF
13 mars	Comité de rédaction du site internet
19 mars	Réunion technique du Groupe OenoTourisme (GOT)
26 mars	Réunion communication/relations presse
27 mars	Comité de pilotage Architecture et Champagne
9 avril	Comité de pilotage de la Mission
13 avril	Réunion sur les points de vue de la CCGVM
21 avril	Comité de pilotage de la Mission
23 avril	Réunion communication
27 avril	Comité de pilotage Séjour des Réconciliations
4 mai	Bilan de la campagne de marketing des routes du Patrimoine mondial en Europe avec l'UNESCO et le National Geographic
6 mai	Commission Tourisme de l'ABFPM et comité de pilotage sur les points de vue de la CCGVM
11 mai	Comité de pilotage pour l'inventaire des cadoles
12 mai	Comité de pilotage de la Mission
13 mai	Réunion communication et point avec le Crédit agricole du Grand Est (partenariat)
14 mai	Assemblée générale de l'ABFPM
15 mai	Réunion du groupe patrimoine souterrain des routes du Patrimoine mondial en Europe
26 mai	Réunion panneaux autoroutiers DRAC / SANEF
28 mai	Réunion communication, préparation du 5 ^e anniversaire de l'inscription
29 mai	Comité de rédaction du site internet
4 juin	Participation au Pôle Energies Renouvelables (ENR) de la Marne
5 juin	Réunion communication, préparation du 5 ^e anniversaire de l'inscription
9 juin	Comité de pilotage de la Mission
12 juin	Co working œnotourisme
16 juin	Bureau et Conseil d'administration de la Mission

22 juin	Réunion avec le Préfet de la Marne, Commission développement durable de l'ABFPM, Réunion site pilote avec les élus de Monchenot
24 juin	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
25 juin	Comité de pilotage sur les points de vue de la CCGVM
26 juin	Visite de terrain pour les Prix Pierre Cheval de l'embellissement
29 juin	Comité de pilotage
30 juin	Réunion de lancement de l'inventaire des cadoles à Courteron
1^{er} juillet	Réunion revitalisation du centre-ville d'Épernay
2 juillet	Co working œnotourisme
3 juillet	Réunion sur les points de vue de la CCGVM
6 juillet	Réunion sur le programme de travail partenarial avec l'Agence d'urbanisme de Reims
7 juillet	Réunion avec la SANEF pour la mise en place des panneaux autoroutiers
9 juillet	Comité de rédaction du site internet
17 août	Réunion préparatoire des JEP avec les partenaires
19 août	Réunion avec la direction de la culture de la ville de Reims et réunion communication
28 août	Co working œnotourisme
1^{er} septembre	Comité de pilotage de la Mission
3 septembre	Réunion relations presse
9 septembre	Comité de pilotage, Bureau de la Mission, Point sur la préparation d'une candidature Patrimoine mondial et échange de bonnes pratiques avec l'ABFPM, le Ministère de l'écologie et les sites candidat de Martinique, Cordouan et Carcassonne.
10 septembre	Rendez-vous signalétique avec les élus de Monthelon
14 septembre	Réunion de terrain sur le photovoltaïque à Gyé-sur-Seine
17 septembre	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
18 septembre	Commission développement durable de l'ABFPM, Conférence dans le cadre des JEP et mise en ligne du nouveau site internet
21 septembre	Comité de pilotage et rencontre des co-président du Comité Champagne pour faire le point sur les travaux de la Mission
23 septembre	Réunion sur l'observatoire de l'œnotourisme
25 septembre	Réunion du Conseil scientifique à Aÿ
29 septembre	Point sur les dossiers communs Mission/ PNR de la Montagne de Reims
1^{er} octobre	Comité de pilotage et Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Mission
7 octobre	Présentation de la charte méthanisation et photovoltaïque à la Chambre d'agriculture
8 et 9 octobre	Rencontres des communicants de l'ABFPM à Tours
12 octobre	Commission tourisme de l'ABFPM, rendez-vous sur le terrain projet de méthanisation de Congy
14 octobre	Réunion plan paysage avec le PNR de la Montagne de Reims
15 octobre	Réunion signalétique avec les élus des Riceys
16 octobre	Comité de rédaction de la newsletter
21 octobre	Sortie terrain sur le point de vue de Champillon et le site pilote de Monchenot
26 octobre	Réunion sur la retranscription du Plan de gestion avec l'ABFPM
2 novembre	Comité technique sur les projets d'embellissement
4 novembre	Comité de pilotage de la Mission
5 novembre	Bureau et Conseil d'administration de la Mission
6 novembre	Participation au jury de l'œnotourisme lab
13 novembre	Réunion relations presse
19 novembre	Réunion communication
20 novembre	Réunion sur les outils de médiation culturelle
24 novembre	Assises du tourisme du Grand Reims
26 novembre	Co working observatoire de l'œnotourisme
27 novembre	Réunion du Groupe OenoTourisme (GOT)
30 novembre	Comité de pilotage de la Mission
1^{er} décembre	Comité technique sur la note mobilité et l'œnotourisme
2 décembre	Lancement de l'observatoire œnotourisme
3 décembre	Co working observatoire de l'œnotourisme
4 décembre	Réunion communication et point avec les services techniques du comité Champagne sur l'embellissement du vignoble
5 décembre	Commission tourisme de l'ABFPM, rendez-vous avec Agencia pour la zone du Trouilly
9 décembre	Commission médiation de l'ABFPM et participation au Pôle Energies Renouvelables (ENR) de la Marne
11 décembre	Comité de pilotage sur le guide des caves
12 décembre	Présentation de l'étude paysagère du Comité Champagne sur les vignes semi-larges et réunion sur les outils de médiation culturelle
15 décembre	Participation à la réunion Reims capitale européenne de la culture
16 décembre	Réunion avec la SANEF, comité de pilotage de la Mission



PROGRAMME DE TRAVAIL 2021

OBJECTIF 1 :

Garantir la protection et le développement durable du site Patrimoine mondial

ACTIONS 2021

Dans la droite ligne du Plan de gestion, les actions déclinées ci-après visent à favoriser la protection et l'évolution du site dans le respect de l'authenticité et de l'intégrité de sa Valeur Universelle Exceptionnelle.

Après la constitution de guides de gestion thématiques sur la conciliation du développement des énergies renouvelables, la traduction des orientations du Plan de gestion dans les documents d'urbanisme et sur la conservation des caves, l'année 2021 marque un tournant. Une approche terrain sera déployée afin d'accompagner les différents acteurs dans un Pacte d'embellissement.

Cette année sera également celle du bilan du premier Plan de gestion et de la mise en perspective pour préfigurer les enjeux et les objectifs du site dans les 10 années à venir.



Pacte d'embellissement

Lancé en 2021, le Pacte d'embellissement est un appui d'ingénierie proposé aux communes et professionnels du vin et de la vigne afin d'engager une démarche de progrès en faveur du patrimoine, du paysage et de la biodiversité du territoire. Il se décline opérationnellement par l'accompagnement de 3 à 4 sites pilotes par an. L'équipe de la Mission appuyée de son Conseil scientifique produit un diagnostic partagé avec les acteurs locaux afin de déterminer un plan d'actions sur le court, moyen et long terme.

Programme « j'embellis mon coteau »

En partenariat avec le Comité Champagne, ce programme propose un accompagnement technique et financier aux exploitations viticoles dans le but d'améliorer la qualité des petits aménagements dans les coteaux viticoles.



Opération villages et coteaux propres

Lancée en 2014 en partenariat avec le Comité Champagne et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, l'opération villages et coteaux propres rassemble d'années en années de plus en plus la communauté champenoise. Durant le premier samedi d'octobre, des milliers de bénévoles mènent des opérations citoyennes de nettoyage de leur paysage en Champagne et contribuent ainsi pleinement à la valorisation du site.

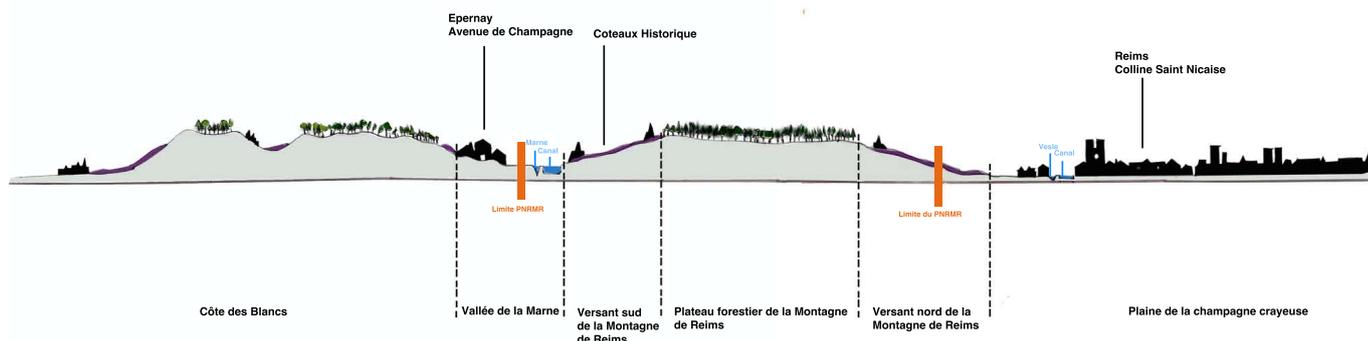
Mobilisation collective pour construire un plan paysage

Porté par le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et co-construit avec les acteurs du territoire, ce projet vise à créer une ambition commune autour du paysage. Une formidable occasion de progresser collectivement et de renforcer la valorisation du site Patrimoine mondial.



Sensibilisation des élus et acteurs locaux aux enjeux de gestion du site

La reconnaissance de notre territoire sur la Liste du patrimoine nous oblige à mettre au coeur de nos projets de territoire le paysage et le patrimoine. Des temps d'échanges et une journée de sensibilisation sont prévues en 2021 afin d'exprimer les enjeux et d'apporter des témoignages concrets de réalisation et de bonnes pratiques.



Actualisation de la charte éolienne

Afin de répondre aux nouvelles problématiques liées au développement de l'éolien, un volet complémentaire viendra approfondir la conciliation du repowering et d'extensions des parcs installés au regard du site Patrimoine mondial. Cette actualisation sera réalisée en concertation avec les différentes institutions et filières concernées.

Biodiversité et changement climatique

Le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité sont devenus des menaces importantes pour les biens du Patrimoine mondial, impactant leur Valeur

Universelle Exceptionnelle, leur intégrité et leur potentiel de développement économique et social au niveau local. La Mission favorise en soutien du Comité Champagne et des collectivités territoriales, des initiatives en faveur de la biodiversité et cohérente avec l'ambition de territoires carbones neutres.

La conservation des caves de Champagne

Le patrimoine souterrain de la Champagne est unique. L'expertise de Philippe Tourtebatte, membre du Conseil scientifique a permis à la Mission de rassembler les connaissances de cet univers encore peu traité dans la littérature scientifique afin de proposer un guide en faveur de la conservation de ces espaces intrinsèquement liés à l'élaboration du Champagne.

Plan de gestion

Rédigé en 2013 et validé par le Centre du patrimoine mondial en 2015, le plan de gestion arrive à la fin de son cycle. La Mission engage en 2021 un premier bilan afin de mesurer la mise en oeuvre et l'atteinte des résultats de la gestion du site. Cette période d'évaluation permettra de réinterroger la stratégie de gestion et d'intégrer les évolutions constatées sur les enjeux du site.



Interpeller le territoire et innover en faveur de l'architecture en Champagne

La Mission participe aux Universités d'Été Architecture & Champagne. Il s'agit d'un laboratoire de créations architecturales à destination des étudiants de la filière architecture. La Mission financera en 2021 des bourses pour permettre à des étudiants venant du monde entier de mettre en pratique leur savoir-faire en Champagne. Les 3 dernières éditions ont permis de réinventer les loges de vignes. Une occasion de faire découvrir notre paysage de Champagne aux promeneurs et touristes.

Suivi du bien

Le suivi du site est le coeur de l'action quotidienne de la Mission. Elle consiste à accompagner les acteurs locaux et les porteurs de projets à développer des projets cohérents avec la valeur paysagère et patrimoniale des lieux. Cette action concerne les zones coeurs, les zones tampons et la zone d'engagement. Elle est réalisée en concertation avec les services de l'Etat localement et les structures d'ingénierie des collectivités territoriales. Le développement des énergies renouvelables dans et à proximité du site occupe une part importante de l'activité. En 2021, il est prévu de faire adhérer les communes identifiées dans les différents zonages de la Charte éolienne.



OBJECTIF 2 :

ACTIONS 2021

Promouvoir et accompagner la découverte des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial de l'UNESCO

Cet objectif du programme d'actions 2021 vise à transmettre la Valeur Universelle Exceptionnelle de la Champagne tout en s'appuyant sur la reconnaissance internationale acquise par les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne afin d'accroître la visibilité et l'attractivité du territoire.

Fédérer les acteurs institutionnels de l'œnotourisme et impulser des projets

La Mission rassemble depuis 2019, un Groupe OenoTourisme (GOT). Cette fédération d'énergies et d'ambitions est à l'origine de l'organisation des 1ères Assises de l'œnotourisme et de la signature d'un Livre Blanc de l'œnotourisme en Champagne. Cette instance informelle facilite la coordination pour la mise en oeuvre des résolutions du Livre-blanc.

Développer des outils de médiation expérientiels et créer des synergies avec les espaces culturels en Champagne

Des supports pédagogiques innovants de présentation du territoire de l'inscription sont en cours de conception et seront finalisés en 2021. Ces outils de médiation culturelle permettront au grand public d'expérimenter et de découvrir de manière ludique l'inscription.

Au programme : un stand interactif, une carte géante, des totems développant une approche sensible de nos terroirs et de notre histoire, une exposition itinérante, un casque d'immersion, une table de jeux pour enfants... Ces outils circuleront en Champagne et au-delà de nos frontières à la demande de nos partenaires.

S'appuyer sur le réseau national et régional du patrimoine mondial pour faire rayonner la Champagne

La Mission participe activement à la mise en place de projets innovants en relation avec l'UNESCO, l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM) et souhaite développer des opérations de communication collective avec les sites du Patrimoine mondial dans le Grand Est.



Initier des conférences

La Mission propose des conférences pour le grand public et à destination des scolaires et étudiants des grandes écoles du territoire afin de sensibiliser les gestionnaires du territoire de demain à la Valeur Universelle Exceptionnelle du site et à faire que chacun puisse devenir ambassadeur des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Poursuite des formations Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

La Mission a engagé depuis 2017 un partenariat avec le CFPPA d'Avize Viti Campus. Il est prévu en 2021 la poursuite et la mise à jour du module de formation sur le Patrimoine mondial et les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne à destination des guides et sommeliers des maisons de Champagne, des offices de tourisme et des étudiants en œnotourisme ainsi que la mise en place d'un partenariat pour la création d'outils pédagogiques avec les étudiants spécialisés en œnotourisme.



Poursuivre le déploiement de la signalétique

Plusieurs chantiers signalétiques ont été portés par la Mission afin d'impulser une meilleure visibilité aux lieux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Les collectivités territoriales poursuivent l'implantation et la mise en oeuvre de la charte signalétique élaborée en 2018 par la Mission.





ENSEMBLE, TRANSMETTONS L'HÉRITAGE D'UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL ET UNIQUE AU MONDE

Nous, Champenois, avons donné naissance au vin de Champagne, devenu le modèle des vins effervescents dans le monde et une référence universelle de la célébration.

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne forment le paysage unique dans lequel notre vin est produit depuis des siècles selon un savoir-faire traditionnel.

En l'inscrivant au Patrimoine mondial, l'Unesco a affirmé sa haute valeur et l'a hissé parmi les sites les plus prestigieux de la planète.

Cette reconnaissance nous est allée droit au cœur.

Nous, Champenois, sommes fiers de partager avec toute l'humanité, à travers nos coteaux de vigne, nos maisons et nos caves, une histoire, une tradition et une architecture exceptionnelles.

Nous acceptons la responsabilité de maintenir ce patrimoine authentique et vivant pour pouvoir le transmettre aux générations futures.

Cet engagement pris devant l'Unesco et l'humanité tout entière donne un nouveau sens à notre action et à notre avenir.



Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
Patrimoine mondial

C/O Agence d'Urbanisme de Reims
Place des Droits de l'Homme CS 90 000
51084 REIMS Cedex

Tél. 03.26.77.89
contact@champagne-patrimoine mondial.org



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Coteaux, Maisons
et Caves de Champagne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015



COTEAUX, MAISONS
& CAVES DE
CHAMPAGNE
PATRIMOINE MONDIAL